



Monsieur le Président du CHSCT Académique,

À la crise sanitaire et ses lourdes conséquences, s'ajoutent pour les agent.e.s de la Fonction publique les mauvais coups de la politique gouvernementale. Le pouvoir exécutif à certes, ces derniers mois, du fait de l'engagement sans faille des agent-es publics-ques des trois versants, dans la grave situation que nous traversons, dû lâcher un peu de lest. Mais, que ce soit le Ségur de la Santé ou le Grenelle de l'Éducation, pour ne citer que ces deux exemples, on reste très loin du compte et des besoins. Pire, des pans entiers d'une politique coupée du terrain continuent de s'appliquer : poursuite du gel de la valeur du point d'indice aggravant la perte de pouvoir d'achat, nouvelles suppressions d'emplois dans de nombreuses administrations et établissements dégradant toujours plus les conditions de travail et la santé des personnels, mise en œuvre de la loi dite de transformation de la Fonction publique aux désastreuses répercussions notamment sur la représentation des personnels et donc sur leurs droits... Le 26 janvier, la FSU, s'est mobilisée dans le cadre d'une large intersyndicale dans l'éducation. Ce 4 février est une nouvelle journée d'action dans la fonction publique pour l'emploi et les services publics. La FSU continuera à construire, dans l'unité, le rapport de force nécessaire pour faire respecter et défendre les services publics et leurs agents.

Faut-il voir dans le sort fait par notre académie aux moyens CHSCT un exemple concret des dégradations évoquées plus haut ? De fait, le refus de transformer en volume horaire hebdomadaire un certain nombre de demandes des représentant.e.s FSU les met en difficulté dans leurs établissements tout en les pénalisant dans leur investissement au sein des instances, académiques ou départementales. Comment interpréter autrement qu'en termes de discrimination syndicale, que des trois organisations siégeant au CHSCTA, seuls des personnels de second degré de la FSU, organisation majoritaire, se voient concernés par une reprise à la baisse, alors même que leurs demandes de volume horaire hebdomadaire sont bien en deçà, à situation égale, de celles des autres organisations ? La réponse négative reçue en début de semaine ne nous satisfait pas et nous réitérons ici, que soit satisfaite l'intégralité de nos demandes de transformation.

Sur le plan sanitaire et bien que la situation ne s'améliore pas, l'accueil en classe entière reste la norme, tant dans le 1^o degré qu'au collège. Nous avons assisté par ailleurs, dans de nombreux lycées, au retour d'un public plus nombreux et la mise en place d'un protocole sanitaire annoncé comme renforcé qui laisse en suspens de nombreuses questions. La possibilité de tests plus nombreux au sein des établissements se révèle parfois être un véritable parcours du combattant pour nos élèves (demande d'autorisation parentale, dossier médical à remplir, rendez-vous à prendre au préalable) et les personnels. Avec l'interdiction de l'utilisation des gymnases ou des salles annexes pour la pratique de l'EPS en plein hiver en Franche Comté, quel sens conserve cet enseignement ? Alors que tous les indicateurs sont au rouge sur la santé physique de nos jeunes, n'aurait-il pas été judicieux, notamment pour la validation des CCF du baccalauréat, de permettre les activités d'EPS en demi groupe avec port du masque ? La FSU

proposera un avis dans ce sens. L'augmentation de la distance de 1m à 2m entre personnes, sans mesures sur les effectifs, ne peut que provoquer, à termes, une tension accrue dans les établissements et une pression supplémentaire sur la restauration scolaire, tant l'équation est difficile à résoudre. La visite au Lycée Jules Haag en a montré la complexité, de même que l'adaptation périscolaire dans les écoles primaires et la vérification de la qualité des masques des élèves.

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé l'annulation des épreuves de spécialité du mois de mars des baccalauréats général et technologiques. Cette décision était plus qu'attendue par les jeunes, leurs parents et les personnels. Pour la FSU, néanmoins, le passage au contrôle continu n'était pas la solution : les personnels avaient déjà commencé à s'investir pour cet examen en équipe et avec leurs classes et cette modalité d'évaluation marque une rupture d'égalité entre les élèves du fait du renvoi au local de l'évaluation. Et nous n'évoquerons pas ici les éventuelles pressions sur les professeurs... Le report des épreuves de spécialités en juin était possible, et aurait permis d'organiser des épreuves nationales en fin d'année.

Sur ces questions et dans tous les travaux des CHSCT, la FSU est force de proposition . Ainsi, lors du CHSCTA du 3 décembre la FSU a proposé un avis sur la mise en place des tests antigéniques par les personnels infirmiers et un certain nombre d'exemples, sur le terrain, ont bien montré que la logistique devait être améliorée. Les personnels infirmiers ne doivent pas être soumis à une charge de travail supplémentaire mais doivent répondre aux besoins des élèves dans les établissements scolaires, c'est pourquoi la FSU s'oppose au projet de loi 4D.

En dépit des difficultés, la FSU reste attachée au dialogue social et à la concertation. Trop souvent, cependant et dès qu'une ressource interne à l'institution doit être mobilisée, les travaux sont ralentis voire bloqués. Nous sommes prêt.e.s à continuer à nous investir dans le "dialogue social", à la condition toutefois qu'il ne soit pas de sourds et que ces mots ne sonnent pas de plus en plus creux. Dans ce cadre et pour rappel, monsieur le président du CHSCTA, depuis plus d'un an maintenant les représentants de la FSU au CHSCTA ont sollicité une audience avec son président sans qu'elle puisse avoir lieu. Nous réitérons cette demande.